



M. BIRONNEAU Cyril
4, rue de la Charmille
Aussac
16560 AUSSAC-VADALLE

Aussac-Vadalle, le 07 octobre 2022

Monsieur,

J'ai été alerté par vos voisins sur l'impossibilité de déployer la fibre à partir du point de raccordement situé sur le poteau téléphonique au droit de votre parcelle.

Sur place j'ai pu constater que les branches de vos arbres impactaient les lignes en place, et que l'accès au passage communal est également entravé. Le candélabre d'éclairage public semble être impacté lui aussi, car il présente une inclinaison importante.

En conséquence je vous demande de bien vouloir procéder à l'élagage des arbres concernés sous quinzaine.

En l'absence de démarche de votre part je ferai procéder à l'élagage d'office dont les frais seront à votre charge conformément à la réglementation applicable sur les voies communales.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande et je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Gérard LIOT

